

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} Juillet 2015 19 h

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Pierre MOREL, Maire, en séance ordinaire
Le 1^{er} Juillet 2015 à 19 heures

Etaient présents :

Roger GROSSIORD Jean-Pierre GROSGURIN - Ian THOMPSON Adjoints
Bernard GENEVRIER — Marie-Hélène GROSSIORD – Jeanine BLANC
Patrick LEVRIER Franck DENIAUD Pierre ZIOSI

Excusé : Olivier JURÉDIEU (pouvoir Pierre MOREL)

Secrétaire de séance : Jeanine BLANC

Le procès-verbal du Conseil municipal du 14 avril 2015 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

URBANISME

Numéro de dossier	Nom du demandeur	Nature du projet ou des travaux	Date de décision	Décision
PC 00121015B0001	GROSSIORD Roger	Extension de la cuisine d'un restaurant		Sera vu en commission Urbanisme
DP 00121015B0003	Tourneroché Sylvain Crêt de la neige	Création d'ouvertures sur façades et fenêtres de toit	30/04/2015	NON OPPOSITION
DP 0121015B0004	Tissot Patrick La peillère	Pose de 21m ² de panneaux photovoltaïques	20/05/2015	NON OPPOSITION
DP 00121015 B0005	Centre de vacances Soleil et joie	Ouverture sur façade, pose d'une passerelle en caillebotis Extension de l'auvent et création d'une place de stationnement PMR		Réunion avec Mr Tourneroché Vendredi 10 juillet 14 h

Il est rappelé et souhaité vivement que la commission Urbanisme se réunisse pour chaque dossier.

EXONERATION TAXE AMENAGEMENT

Il est rappelé que la délibération du 25 novembre 2014 avait été contrôlée et qu'une irrégularité avait été relevée. Tous les abris de jardin, de 0 à 40 m², peuvent bénéficier de l'exonération. Il n'est pas permis d'opérer une distinction par la superficie pour exonérer les abris de jardin de moins de 20 m² et imposer la taxe à ceux de 21 à 40 m².

Après avoir délibéré longuement et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal, votent à nouveau la délibération de la taxe d'aménagement en accordant une exonération à tous les abris de jardin, de 0 à 40 m².

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE GEX

Marché à groupement de commandes

Bornes Incendie : leur contrôle, assuré jusqu'à présent par le SDIS, pourrait être assuré par la CCPG
Accord de principe dans l'attente de la convention à intervenir

Mise à jour des plans de réseaux d'eaux pluviales : Accord pour signature de la convention

PLUI

Lecture de la charte de gouvernance fixant les modalités de collaboration entre la CCPG et les communes.

Répartition des sièges de conseiller communautaire

Suite au nouveau scrutin de la commune de Challex, Mr le Préfet de l'Ain a arrêté une recombinaison du conseil communautaire sur la base de 53 membres.

La loi du 9 mars 2015 autorisant un accord local de répartition, le Président de la CCPG nous informe que le nombre total de sièges peut être porté à 66 entre les 27 communes membres.

Le conseil municipal, à l'unanimité, rejette l'accord local fixant à 66 le nombre de sièges de conseillers communautaires à répartir entre les 27 communes membres de la CCPG

TRAVAUX

Compte-rendu de la réunion de la commission du 1^{er} juin et suivi des travaux.

FINANCES

Conformément aux articles L 2322-1 et L 2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le crédit pour dépenses imprévues est employé par le Maire qui doit rendre compte au conseil municipal, à la première séance qui suit l'ordonnancement de chaque dépense, de l'emploi de ce crédit.

En l'espèce, M. le Maire explique qu'un virement de 15 698 € a été débité du chapitre 020 «Dépenses imprévues d'investissement du budget Principal, et a été crédité l'article 10 223 TLE pour remboursement avance TLE Phytofrance par les Services de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte des virements opérés à partir du chapitre 020 « dépenses imprévues ».

Décision modificative et subventions

Accord du conseil pour ajuster les crédits nécessaires en Fonctionnement et Investissement (notamment achat de radars pédagogiques ainsi que pour inscrire une subvention de 2 500 € pour le tour cycliste pays de Gex Valserine et une subvention de 50 euros à la FFDSB (Don de Sang Bénévole)

CIMETIERE

Mme Savey ayant rétrocedé une concession trentenaire à la commune demande le remboursement au prorata temporis soit 26,03€. Le règlement interviendra très rapidement.

Mme Jeantet : abandon concession – dossier en cours

Un devis pour disposer d'un plan informatique avec compatibilité avec le logiciel SIEA SIG EDITOP permettant de retrouver les emplacements et de gérer le cimetière a été demandé. A suivre.

ERDF

Accord du conseil pour signature de la convention avec Erdf pour pose ligne électrique souterraine sur les parcelles A33 et 35 – Le Gros Sapey d'en haut -

SDIS

Demande le transfert du Centre de Secours et d'Incendie de Lélex en pleine propriété et à titre gratuit L'intégralité des annuités étant déjà remboursée par le SDIS à la commune, ce qui permettrait de mettre en adéquation l'appartenance patrimoniale de ce bien avec sa situation financière et administrative. La commune se renseignera sur l'aspect juridique de ce dossier. A suivre.

ECOLE

Lecture du bilan financier des TAP 2014/2015

Rythmes scolaires : remboursement du fond d'amorçage : accord du conseil pour reverser à la commune de Chézery-Forens, organisatrice, les sommes perçues soit environ 1 000 € à ce jour.

Courrier Rolin Albéric - Demande de dérogation scolaire pour inscription de leur fille, Alice, à Mijoux.
Décision : sa sœur, Lucie, étant déjà scolarisée dans cette école, la commune ne peut s'opposer -

Dérogations : La commune souhaite conserver son école, elle n'accordera que les dérogations justifiées

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP)

Afin de pouvoir fixer le calendrier des travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics, La proposition d'assistance établie par le Cabinet DEKRA est acceptée par le conseil.

CABINET MEDICAL

L'annonce du départ précipité du Dr Lucia Ciortea a plus que surpris la commune qui se trouve dans l'obligation de trouver très rapidement un remplaçant, Un certain nombre de démarches a été effectuée.
Le conseil donne son accord pour confier également une mission à un cabinet de recrutement spécialisé .

Comptes-rendus réunions

Syndicat d'Electricité : Fibre optique : La commune de Lélex est continuellement en discussion avec le SIEA pour demander, en urgence, le déploiement de la fibre avant fin 2015. Dossier à suivre.

La poste : Mr le Maire a rencontré M. Abel, Directeur d'Etablissement : La poste a proposé à la commune le maintien du bureau de Lélex avec l'ensemble des services actuels avec un agent qui sera au guichet, aux mêmes heures d'ouverture (trois après midi par semaine) et fera également la distribution du courrier chaque matin, sur la commune de Lélex. Ce nouveau dispositif sera opérationnel septembre/octobre 2015.

Rencontre des Maires du Pays de Gex avec Monsieur Abad : Contrairement à son prédécesseur, Monsieur Abad a promis que le Pays de Gex sera pour lui un enjeu politique et économique, vital pour le département de l'Ain. A suivre avec intérêt

Réunion Communes nouvelles : Un démarrage poussif, au 1^{er} janvier 2015, seulement 25 communes nouvelles ont été créées et 250 sont en étude de faisabilité au 1^{er} juin. La conclusion de cette réunion est que, pour créer une commune nouvelle, il faut avoir entre autres : un projet de territoire, une envie de mutualisation et une harmonisation des fiscalités et non une aide financière court terme (maintien sur 2 ans de la DGF). Dossier à suivre avec nos voisins de la vallée

DGFIP – Centre des Impôts Fonciers

Mr Royer, géomètre, se rendra dans notre commune pour la mise à jour du plan cadastral du 15/06 au 15/09 prochain

PREFECTURE DE L'AIN

Service civique : Explication du dispositif permettant aux collectivités territoriales de recruter des jeunes de 16 à 25 ans, sous forme d'engagement volontaire, dispositif représentant un coût modéré pour les communes. .

MANIFESTATIONS

TOUR DE L'AIN 2015 : Accord pour signature de la convention concernant la 4^e étape – arrivée à Lélex
Le 15 Août prochain

ACCUEIL DE LOISIRS remerciements à la commune de Mijoux qui accepte de mettre son bus gracieusement à disposition de Familles Rurales pour l'organisation de 2 sorties en juillet (une à Divonne et une à la Faucille)/

Divers

Assemblée Générale SEMA le 10 juillet à St Jean de Gonville

Inauguration du Chalet Jean d'Auferville à Lajoux le 4 juillet

Initiative Bellegarde Pays de Gex : prêt d'honneur de 5 000 € à Patrick Benier « Le Ratou »

La séance est levée à 22 h 30